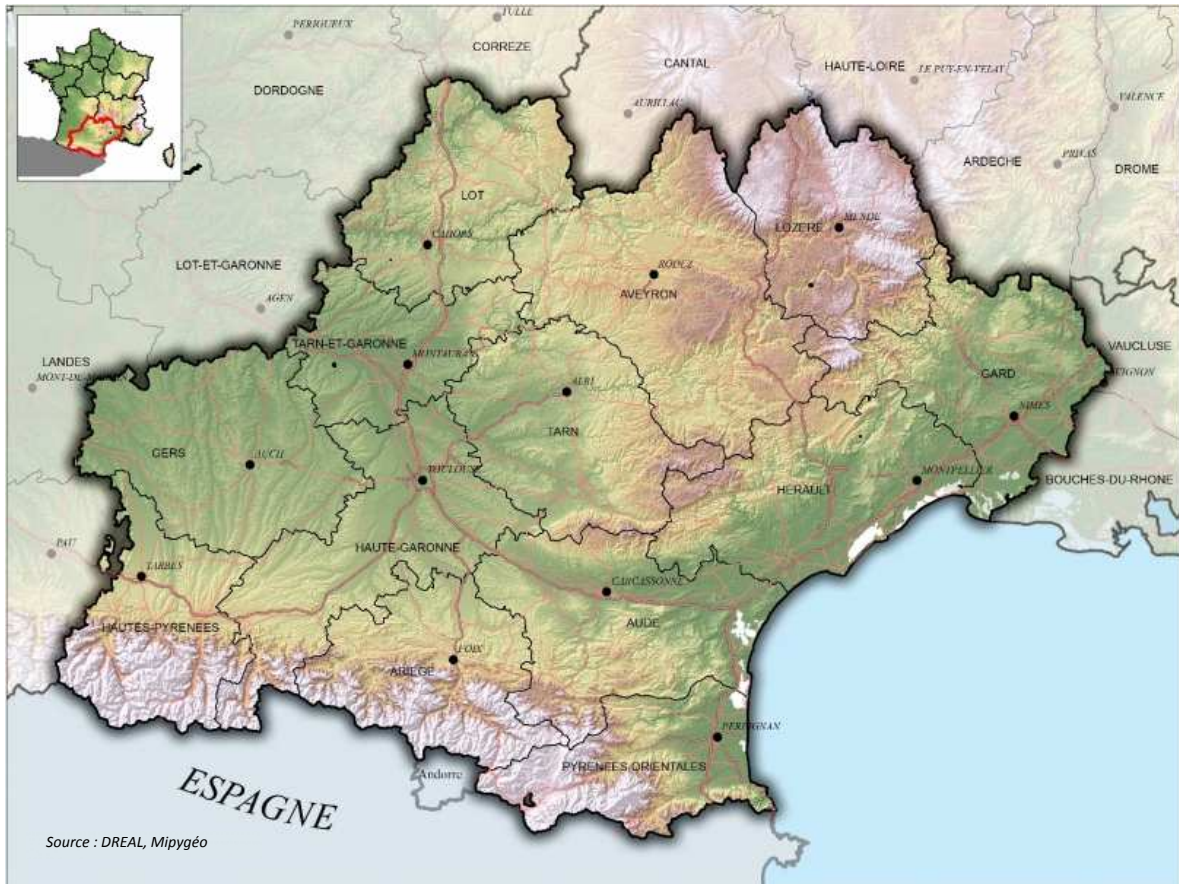




NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

2ème trimestre 2017



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 2^{ème} trimestre 2017

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au deuxième trimestre 2017, l'Occitanie continue de créer de l'emploi. C'est après la Corse la région la plus créatrice d'emplois. Tous les secteurs d'activités sont concernés même si l'industrie en crée moins que les autres secteurs. Le secteur de la construction poursuit sa hausse d'emplois. L'hébergement et la restauration sont particulièrement dynamiques ce trimestre, tout comme le commerce et les activités scientifiques, qui créent des emplois. Enfin, l'emploi intérimaire poursuit sa hausse, dans la même dynamique qu'au niveau national.

Malgré un sursaut dans l'industrie, les créations d'entreprises sont moins nombreuses par rapport à l'an dernier, en raison notamment d'un fort repli dans la construction. Les créations de microentreprises continuent de décroître, en particulier dans les secteurs de l'industrie et de la construction. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises continuent elles aussi de décroître, en particulier dans la construction.

Les demandes d'activité partielle se réduisent ce trimestre. Les demandes en lien avec la grippe aviaire se stabilisent. Les heures demandées dans le secteur de la construction baissent fortement. Les heures effectivement consommées ont tendance à baisser également ce trimestre.

Le taux de chômage continue sa baisse entamée il y a deux ans. C'est la région où il diminue le plus vite. Il reste néanmoins plus fort qu'au niveau national.

En revanche, la demande d'emploi continue d'augmenter, malgré une baisse du nombre de demandeurs sans aucune activité. Les jeunes demandeurs d'emploi ainsi que ceux de longue durée sont les plus impactés par la hausse de la demande d'emploi.

*D'après la Banque de France, **au troisième trimestre 2017**, l'activité devrait augmenter dans l'aéronautique mais diminuer dans les IAA. L'augmentation de l'intérim et de l'emploi dans la construction devrait se poursuivre. Les heures d'activité partielle demandées diminuent nettement au troisième trimestre, en particulier dans la construction.*

À fin septembre 2017, la demande d'emploi continue son augmentation dans la région, quelle que soit la catégorie du demandeur.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Les prescriptions de contrats aidés ralentissent au 2^{ème} trimestre 2017, malgré une légère hausse des prescriptions dans les secteurs non marchands. Les prescriptions dans les secteurs marchands poursuivent leur chute. La prescription d'emplois d'avenir s'essouffle. Le nombre de personnes en contrat aidé continue de baisser.

Le nombre de personnes en insertion par l'activité économique croît faiblement.

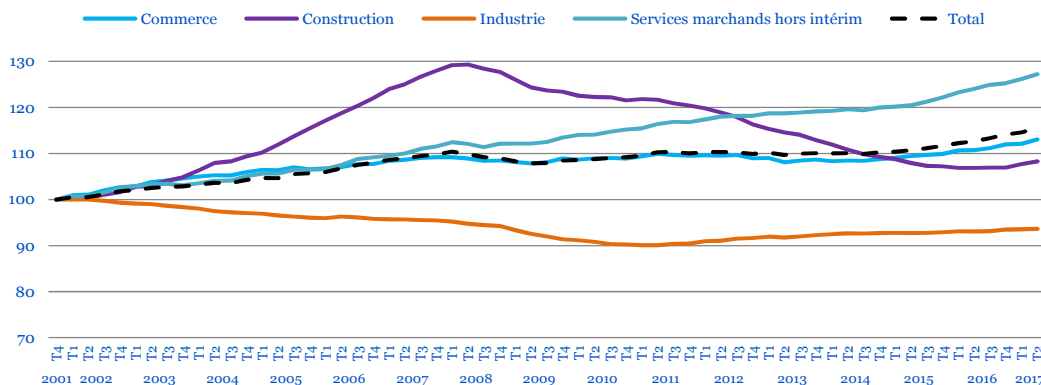
Sur la campagne 2016-2017, les entrées en apprentissage sont plus nombreuses que lors de la campagne précédente. L'apprentissage dans le secteur public poursuit sa hausse.

L'emploi salarié marchand

L'Occitanie est la deuxième région où l'emploi augmente le plus vite ce trimestre (+0,8%), derrière la Corse et avec la Bretagne. Il augmente deux fois plus vite qu'au niveau national (+0,4% ce trimestre). De par ce dynamisme, la région gagne un rang en termes d'emplois (5^{ème}) et passe devant Grand Est, avec 1,21 million d'emplois salariés. Sur un an, la tendance est la même : L'emploi progresse de 2,5%, soit 0,9 point au-dessus de l'évolution nationale.

Au 2^{ème} trimestre 2017, en Occitanie, l'emploi salarié marchand progresse de 0,8% sur un trimestre (+9 200 emplois) et de 2,5% sur un an (+29 400 emplois).

Évolution de l'emploi salarié régional par secteur



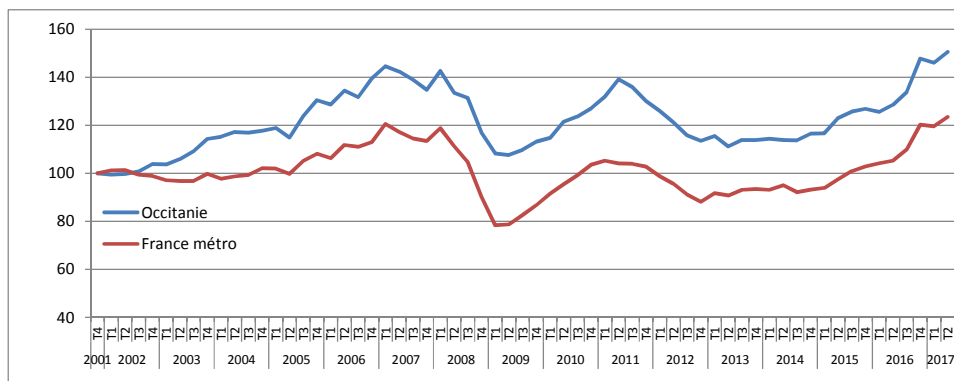
Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

L'emploi progresse dans tous les grands secteurs d'activité. L'industrie, avec 300 emplois supplémentaires, est le secteur qui progresse le moins ce trimestre (+0,1%) malgré une hausse de 1% ce trimestre dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques. La fabrication d'autres produits industriels perd 130 emplois ce trimestre (-0,2%). Le secteur de la construction poursuit son embellie (+0,5% ce trimestre et 580 emplois gagnés) mais très loin de retrouver son niveau d'avant crise. Dans le tertiaire, le secteur de l'hébergement et de la restauration gagne à lui seul plus de 1 700 emplois (soit une hausse de 1,9% en un trimestre). L'emploi dans le commerce progresse quant à lui de 0,8% en trois mois. Le secteur des activités scientifiques et techniques gagne 2 350 emplois et progresse de 1,2% ce trimestre. Ces trois secteurs, bien qu'également dynamiques au niveau national (respectivement +1,2%, +0,3% et +0,6%), progressent plus rapidement dans la région. Enfin, l'emploi intérimaire continue de progresser dans la région : +3,1% sur trois mois et +17,2% sur un an pour atteindre 47 900 intérimaires fin juin 2017. C'est le plus haut niveau d'intérimaires atteint depuis 2000. L'évolution est sensiblement identique à celle du niveau national (+3,3% en trois mois et +17,3% sur un an).

Avertissement :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Évolution de l'emploi intérimaire en Occitanie au deuxième trimestre 2017



Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

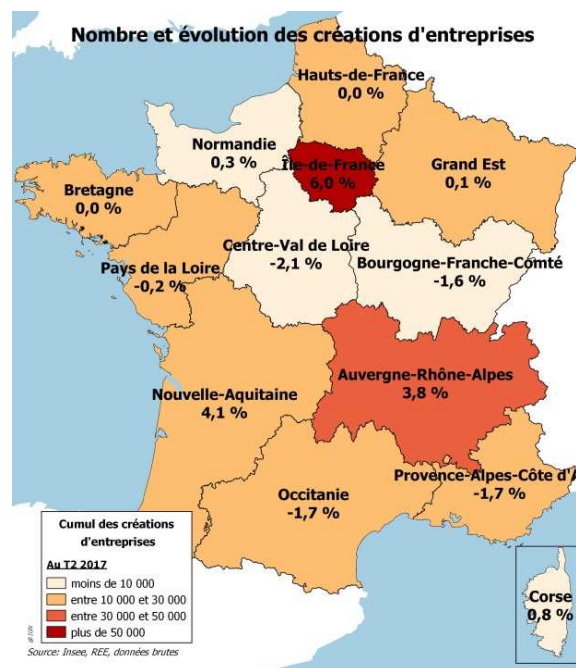
Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. En raison de la prise en compte de la DSN dans le calcul de l'intérim, la DARES a décidé de suspendre la diffusion des données sur l'intérim par secteurs d'activité. Elles devraient être communiquées prochainement. En attendant, l'évolution de l'intérim est calculée à partir des estimations d'emploi publiées par l'Insee (en partenariat avec l'ACOSS et les URSAFF).

Au 2^{ème} trimestre 2017, **13 560 entreprises** ont été créées en Occitanie, un nombre en repli par rapport au 2^{ème} trimestre 2016 (-2,8%). Ce trimestre, la région se place en 8^{ème} position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

La création d'entreprises

Avec 13 560 entreprises créées ce trimestre, l'Occitanie est moins dynamique en termes de créations d'entreprises par rapport au 2^{ème} trimestre 2016. En cumul par rapport au début de l'année, les créations sont moins nombreuses par rapport à la même période d'il y a un an (-1,7%), alors qu'elles sont plus nombreuses au niveau national (+3,8%). Dans l'industrie, la création d'entreprises rebondit ce trimestre (+4,1%). Malgré une hausse sensible dans les transports, la création d'entreprises diminue ce trimestre dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration » (-2,4%). Dans la construction, la baisse est beaucoup plus marquée (-18,3%). Une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.

Avec 5 220 créations au 2^{ème} semestre 2017, le nombre de microentreprises créées est à nouveau en baisse sensible dans la région (-3% par rapport au T2 2016). Les créations de microentreprises diminuent fortement de -42% dans la construction et de -21% dans l'industrie. Elles progressent de 15% dans le commerce, transports et hébergement-restauration grâce aux créations dans le transport.



L'activité partielle

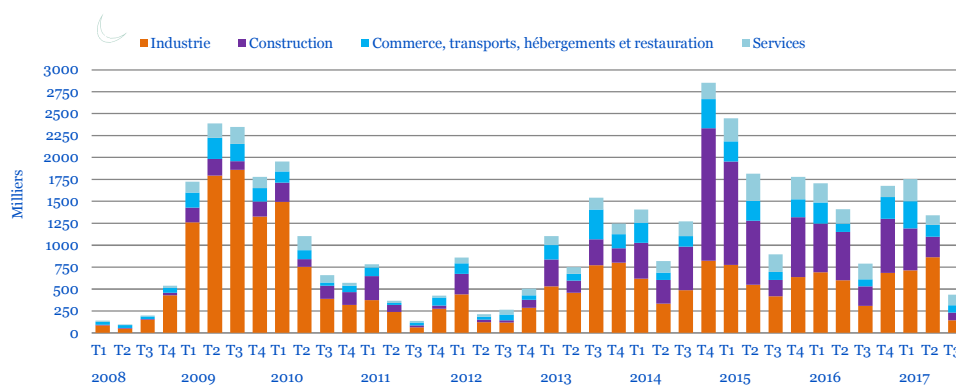
1 400 000 heures d'activité partielle ont été demandées par les établissements d'Occitanie ce trimestre. C'est 3% de moins par rapport au 2^{ème} trimestre 2016. Le secteur de l'industrie reste le premier demandeur d'activité partielle, avec 860 000 heures (soit une augmentation de 44 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2016), devant le tertiaire (240 000 heures) et la construction (235 000 heures). Ce trimestre, au sein de l'industrie, les demandes d'activité partielle concernent principalement l'industrie de la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques. Les demandes dans les industries alimentaires restent soutenues en lien avec la grippe aviaire.

Dans la construction, les demandes d'activité partielle ont sensiblement diminué (-57 % par rapport au 2^{ème} trimestre de 2016). Dans le tertiaire, les heures demandées baissent également mais plus modérément (-32 % sur un an).

Les demandes d'activité partielle liées à la grippe aviaire sont stables par rapport aux demandes de l'année dernière mais le nombre de demandes reste particulièrement élevé (410 000 heures demandées). Si les demandes d'activité partielle s'établissent à environ 74 000 heures dans les exploitations agricoles, elles avoisinent les 317 000 heures dans les IAA et plus spécifiquement dans l'industrie de préparation de produits à base de viande (250 000 heures).

Au 2^{ème} trimestre 2017, environ **1 400 000 heures d'activité partielle** ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie. Ce nombre d'heures a diminué de 3% par rapport au même trimestre de l'année 2016.

Autorisations d'activité partielle par secteur en Occitanie



Source : Direccte

Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, il semble que le volume consommé au deuxième trimestre sera moins élevé que ce qui avait été consommé sur la même période en 2016. Actuellement, au deuxième trimestre 2017, 355 000 heures ont été consommées dont la moitié dans l'industrie. La construction et les services ont nettement eu moins recours au dispositif qu'en 2016.

Au troisième trimestre 2017, le nombre d'autorisations est sensiblement inférieur à celui de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 450 000 heures. Elles diminuent très fortement dans la construction et de façon plus modérée dans les autres secteurs d'activité excepté dans l'hôtellerie et la restauration.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Les défaillances d'entreprises

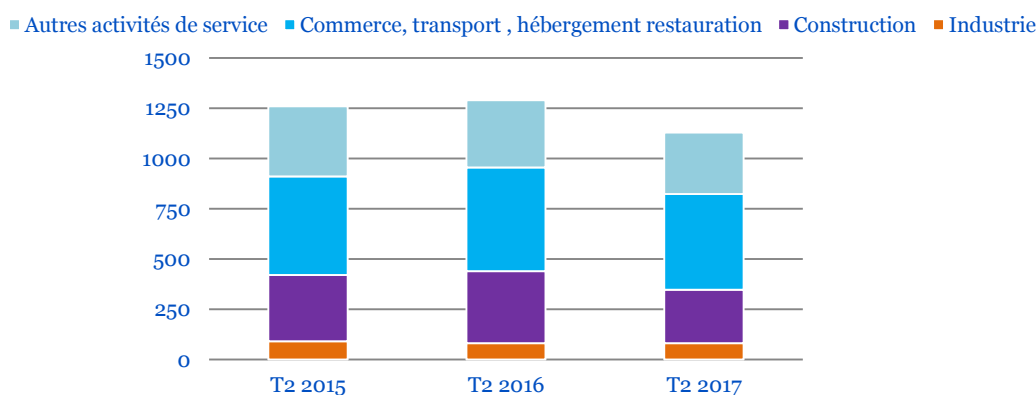
Avec 1 206 défaillances d'entreprises ce trimestre, la région représente 8,8% des défaillances d'entreprises françaises. Leur nombre diminue de 11,1% en un an. 22% des défaillances concernent le secteur de la construction au 2ème trimestre (en baisse de 26% par rapport au 2ème trimestre 2016). Les dépôts de bilan dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent près de 40% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 8%.



1 206 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 2ème trimestre 2017, soit 8,8% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont encore sensiblement diminué ce trimestre : -11,1 % en un an, soit 150 dépôts de bilan de moins.



Défaillances d'entreprises aux 2èmes trimestres



Source : Banque de France

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

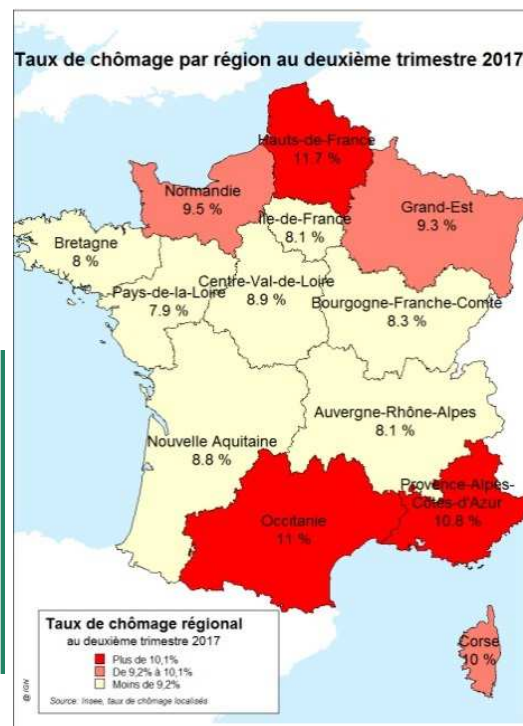
Le taux de chômage en Occitanie s'établit à 11% de la population active. Il diminue de 0,2 point ce trimestre et de 0,7 point sur un an.

Le taux de chômage

L'Occitanie présente au 2^{ème} trimestre 2017 un taux de chômage de 11%. Ce taux diminue de 0,2 point ce trimestre. La région reste celle où le taux de chômage diminue le plus vite ce trimestre, après la Corse. Il diminue deux fois plus vite qu'au niveau national. Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,7 point, soit la plus forte baisse des régions de France métropolitaine. Malgré cette baisse, le taux de chômage régional reste supérieur à celui du national (9,2%) et la région reste à l'avant-dernier rang des régions de France, devant les Hauts-de-France mais juste derrière PACA.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.



La demande d'emploi

566 870 personnes demandent un emploi en Occitanie fin juin 2017. En un an, la demande d'emploi en Occitanie a crû de 2,1%, au même rythme qu'au niveau national (2,2%). Au nombre de 361 160, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) diminue ce trimestre (-1,3% en trois mois). C'est deux fois plus rapide qu'au niveau national (-0,7%). Mais, même s'ils ont retrouvé une activité, pour certains d'entre eux, celle-ci est partielle. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) a fortement augmenté ce trimestre (+4,6%). Cette tendance est encore plus marquée sur un an (-1,5% pour la catégorie A et +9,1% pour les catégories B et C).

Aucune tranche d'âge n'est épargnée par l'augmentation de la demande d'emploi dans la région. Néanmoins, ce sont les jeunes qui arrivent le plus massivement sur le marché du travail. En effet, la demande d'emploi des jeunes augmente de 1,2% sur trois mois contre 0,9% chez les plus de 50 ans. Néanmoins, la demande d'emploi des jeunes reste en baisse sur un an (-2,2%). A l'inverse, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée se confirme (+1,5% ce trimestre).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	nombre à fin juin 2017	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	274 410	0,4%	0,8%
Femmes	292 460	1,2%	3,4%
Jeunes	74 600	1,6%	-2,2%
Seniors	143 700	0,9%	6,6%
DELD	246 970	1,5%	-0,6%
Total	566 870	0,8%	2,1%

Source : Pôle Emploi

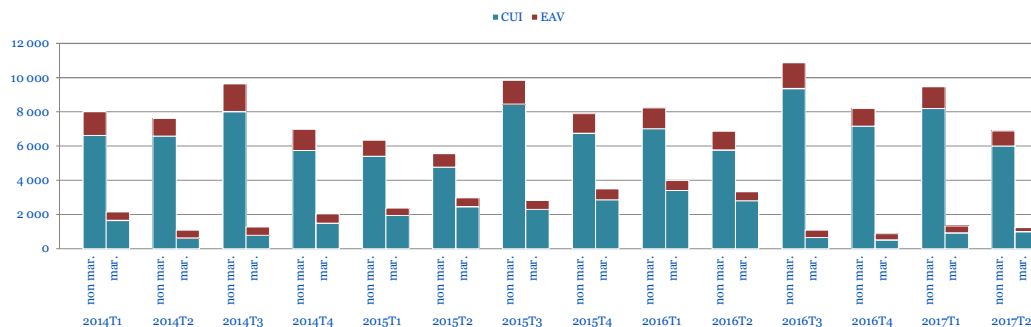
A fin juin 2017, l'Occitanie compte 566 870 demandeurs d'emploi de catégories ABC. En trois mois, la demande d'emploi a augmenté de 0,8% dans la région. Au niveau national, elle augmente de 1,1% en trois mois.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
 - ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)
- Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Les politiques d'emploi

Prescriptions de contrats aidés en Occitanie

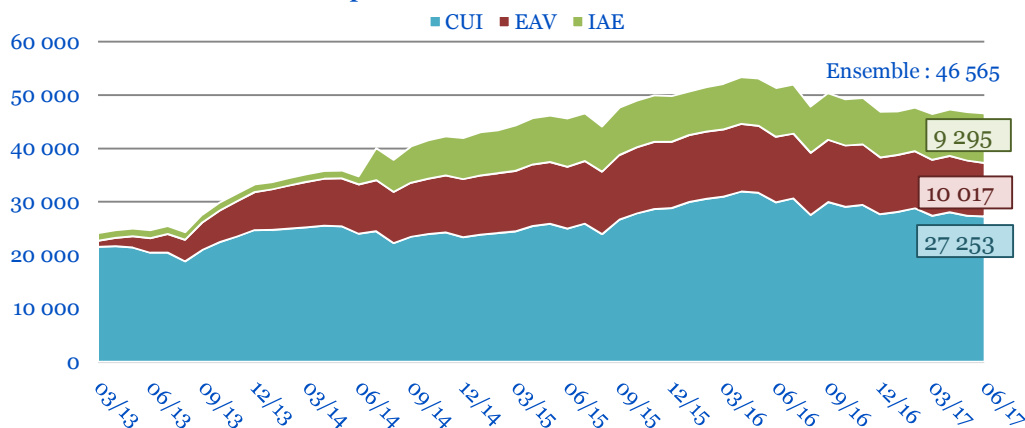


Source : Dares

Le nombre de prescriptions de contrats aidés diminue pour les CUI (-18,3%) comme pour les EAV (-30,4%) par rapport au 2ème trimestre 2016. Seules les prescriptions de CAE croissent légèrement (+4,2%), celles des CIE diminuent de 64,6%, celles des emplois d'avenir marchands et non marchands respectivement de 53,7% et 19,1%. Les CAE représentent près de 3 prescriptions sur 4 ce trimestre (contre 56% au T2 2016).

41% des prescriptions de contrat aidé sont des renouvellements de contrat existant. Par nature et du fait du faible nombre de prescriptions, les renouvellements de contrat aidé dans les secteurs marchands représentent une très faible part des prescriptions (1%). Ce trimestre, une prescription de contrat aidé sur trois concerne une association et une sur cinq une commune.

Prescriptions de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

46 600 personnes sont en contrat aidé à la fin du 2ème trimestre 2017. C'est 5 400 personnes de moins qu'il y a un an (9% de bénéficiaires en moins). 13,7% des bénéficiaires de contrat aidé travaillent dans un secteur marchand à la fin du 2ème trimestre 2017 en Occitanie. En revanche, le nombre de salariés de l'insertion par l'activité économique progresse légèrement (+1,6% et 150 salariés gagnés en un an). Durant le 2ème trimestre 2017, 9 600 contrats aidés sont arrivés à terme en Occitanie, dont 12,9% prématurément.

Sur la campagne 2016-2017, 23 200 personnes sont entrées en apprentissage dans le secteur privé. Les entrées en apprentissage ont progressé de 6% par rapport à la campagne précédente. Lors de la campagne 2016-2017, 960 apprentis ont signé un contrat d'apprentissage dans le secteur public. Ils sont 14,5% de plus que lors de la campagne précédente.

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

L'emploi d'avenir est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au 2ème trimestre 2017, 8 130 contrats aidés ont été prescrits en Occitanie. Les prescriptions dans les secteurs marchands continuent de baisser (-62,9%) alors que celles des secteurs non marchands restent stables par rapport au 2ème trimestre 2016, en raison d'une légère augmentation des prescriptions de CAE (+4,2%).

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2014	5 730 753	64 027 958
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 562 653	40 571 372
Population active	2 573 165	29 857 720
de 15 à 24 ans	267 936	3 225 331
de 25 à 49 ans	1 599 104	18 772 466
de 50 ans à 64 ans	706 125	7 859 923
Taux d'activité	72,2%	73,6%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,2%	13,5%

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale

* **Le taux de chômage au sens du recensement** est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 192 €	246 299
France métropolitaine	20 328 €	2 223 555

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 918,6	313,5	2 232
France métropolitaine	23 974	2 767	26 741

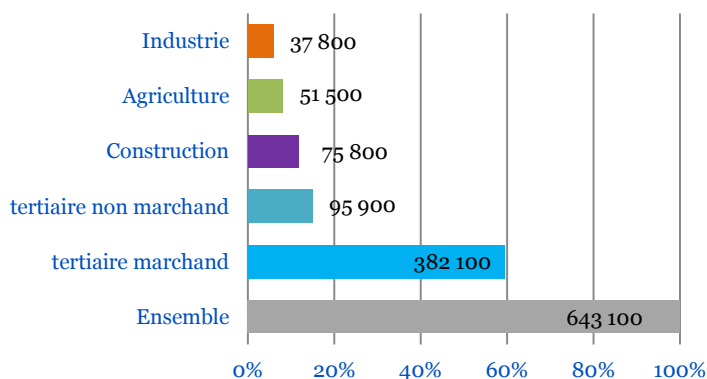
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2014

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 705 €	69 086 €	154 Md€	5ème
France métropolitaine	32 736 €	78 678 €	2 099 Md€	///

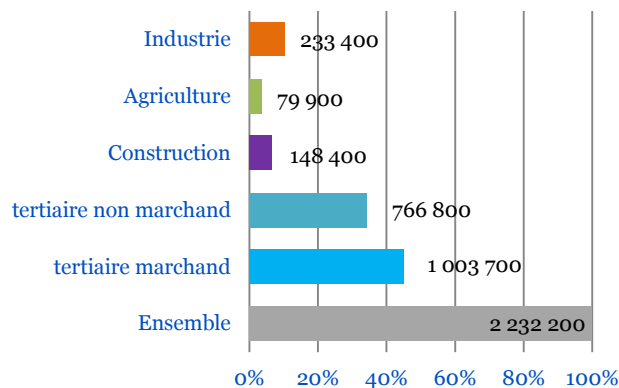
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2015, données provisoires